



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maîche

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 29 novembre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de décembre.

Membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : Nadège MOUGIN

Présents : 13 Christine ARNOUX, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Brigitte MAIRE, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT

Absents : 6 Angélique BIERLA, Chantal DUBOC, Christelle DUQUET, Jean-Charles JACOULOT, Justin MARGUERON, Michaël NICOD

Procurations : 2 *Chantal DUBOC donne procuration à Jacqueline DELAVELLE*
Jean-Charles JACOULOT donne procuration à Anthony MERIQUE

Délibération n°2022 – 054 :

Objet : modification du mode de vote du budget à compter de l'exercice 2023

Monsieur le Maire rappelle que le vote du budget, dans les communes de moins de 10 000 habitants, peut s'opérer par chapitre, par article spécialisé (c'est-à-dire par chapitre sauf pour certains articles choisis) ou par opération d'équipement.

Actuellement, le vote du budget de Damprichard est réalisé par opération d'équipement en investissement.

A la demande de la trésorerie, afin de limiter le recours aux décisions modificatives en cas de transfert de provisions d'une opération à une autre, il est proposé à l'Assemblée de mettre fin au vote par opération d'équipement et de passer pour l'exercice budgétaire 2023 à un vote par chapitre pour le budget principal « Commune » et le budget annexe « Forêt ».

Le suivi comptable des projets pourra s'exercer, au besoin, en utilisant des codes services.

L'exposé du Maire étant entendu, l'Assemblée en ayant délibéré, décide de passer pour l'exercice budgétaire 2023 à un vote du budget par chapitre en investissement pour le budget principal « Commune » et le budget annexe « Forêt ».

Suffrages exprimés : 15 Pour : 15 Contre : Abstention :

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Publié le 12/12/2022
ID : 025-212501936-20221208-2022_054-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE.



La secrétaire de séance,
Nadège MOUGIN.